

VACCINATION COVID-19

URGENT _____ URGENT _____ URGENT

La commune de SAINT MAURICE SUR FESARD va communiquer au Centre de vaccination COVID-19, une liste de personnes souhaitant se faire vacciner. Pour être inscrit sur cette liste, il faut :

- Avoir 75 ans et plus ou avoir obligatoirement un certificat médical de comorbidités,
- Etre volontaire pour la vaccination,
- Disposer d'un moyen de transport pour se rendre au Centre de vaccination 16/18 rue Carnot à Montargis

Si vous remplissez ces conditions, faites-vous connaître en mairie, à l'accueil aux horaires d'ouvertures, ou par téléphone au 02 38 97 83 91.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à renouveler leur inscription.

Saint Maurice sur Fessard, le 4 mars 2021